

## **AquaEcopôle: les accès au P+R se dessinent**

La Ville de Lausanne a validé en décembre 2005 le choix du projet AquaEcopôle avec un budget de plus de 80 millions de francs. Il mettra en valeur le site de Vennes avec un musée vivant sur le thème de l'eau, un hôtel, un restaurant, un centre médical, des magasins de proximité et un espace de liaison couvert avec le métro. A un investissement de 29 millions de francs pour le P+R, la Commune a ajouté un montant de 4 millions de francs pour l'achat du terrain à l'Etat de Vaud. La Municipalité de Lausanne sollicite aujourd'hui par voie de préavis un crédit de 6,15 millions de francs pour financer les travaux liés au P+R de Vennes en cours de réalisation et aux futurs bâtiments de l'AcquaEcopôle.

Le nouveau parking permettra au trafic pendulaire de se reporter sur le m2 et à ses usagers d'accéder directement aux quais du métro pour rejoindre la gare CFF de Lausanne en moins de 15 minutes. Les aménagements routiers proposés font donc partie intégrante de cette mesure d'accompagnement. Ils permettront de dynamiser la région et de lui apporter un rayonnement national et international ainsi que la création de plus de 2'000 emplois.

Les travaux proposés aujourd'hui permettront de reporter l'important trafic motorisé en provenance du nord de Lausanne sur les transports publics. Le coût de l'opération, d'un montant de 6,15 millions de francs, comprend en priorité les travaux nécessaires à la réalisation des accès au P+R et au Pôle Vennes. La demande de crédit concerne des prestations et des travaux de réaménagement aux alentours du chantier, comme par exemple le réaménagement de la route de Berne qui avait déjà fait l'objet de diverses adaptations lors de la construction du premier P+R de 400 places en 1998. La route de Berne doit maintenant être ajustée en fonction du trafic induit par la création du nouveau P+R. Il en va de même pour l'avenue de Valmont et la route de raccordement à la bretelle d'autoroute. Les travaux de canalisations pour les eaux claires et usées et des changements de signalisation sont également compris dans le crédit demandé, ainsi que ceux concernant l'éclairage public du réseau en périphérie du P+R.

Pour mémoire, la réalisation du P+R de Vennes constitue une mesure d'accompagnement essentielle du métro m2, puisqu'elle permettra de reporter une part importante du trafic pendulaire entrant en ville sur le réseau des transports publics. Par ailleurs la création de bandes cyclables, de parcs pour deux-roues et de cheminements piétonniers en relation avec la station m2 de Vennes et le P+R satisfera les objectifs des autorités en terme de mobilité douce. Ce projet est l'un des grands projets de la ville de demain, cette ville qui change, bouge et se construit. L'ambition de la Municipalité est de la rendre encore plus attrayante et conviviale et cela passe aussi par la facilité à laquelle on y accède.

*Le préavis 2010-06 est disponible sur internet à l'adresse [www.lausanne.ch/preavis](http://www.lausanne.ch/preavis)*

La direction des travaux

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 01**

Lausanne, le 28 janvier 2010